



MODIFICATION (DE DROIT COMMUN) N°5 ET REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT TROPEZ



1. E. BILAN DE LA CONCERTATION POUR LA MODIFICATION N°5

Dates :

PLU approuvé par DCM du 08/07/2021

Révision générale du PLU prescrite par DCM du 05/04/2022

Modification (simplifiée) n°1 du PLU approuvée par DCM du 14/12/2022

Modification (de droit commun) n°3 du PLU approuvée par DCM du 07/11/2023

Prescription de la modification (de droit commun) n°4 du PLU par AM du 25/03/2024

Prescription de la révision allégée n°1 du PLU par DCM du 26/09/2024

Prescription de la modification (de droit commun) n°5 du PLU par AM du 05/11/2024

AM : Arrêté de Mme le Maire - DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE



POULAIN URBANISME CONSEIL

78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN

Email : contact@poulain-urbanisme.com



E. BILAN DE LA CONCERTATION

La procédure de modification n'étant pas soumise à phase de concertation, aucun débat public et aucune concertation préalable n'a eu lieu au cours de la modification (de droit commun) n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Tropez.

Les habitants et associations sont invités à s'exprimer durant l'enquête publique relative à cette procédure.

